

Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 5 mars 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre, nous vous prions de bien vouloir transmettre une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

Le projet VisuPol vise à renforcer la transparence et l'efficacité des zones de sécurité à travers l'utilisation de caméras de sécurité. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la sécurité des citoyens tout en garantissant un cadre juridique approprié.

La mise en œuvre d'un tel projet nécessite une procédure rigoureuse afin d'assurer son efficacité et son acceptabilité par les acteurs concernés. Une approche bien encadrée est essentielle pour garantir le respect des droits fondamentaux et optimiser l'impact de cette initiative.

Par ailleurs, au-delà de la sécurité objective, l'amélioration du sentiment de sécurité des citoyens constitue également un enjeu majeur. En effet, la perception de la sécurité joue un rôle essentiel dans le bien-être de la population et dans la confiance accordée aux forces de l'ordre.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

- Quel est le bilan actuel de la phase pilote du projet VisuPol et quelles conclusions en ont été tirées quant à son efficacité ?
- Combien de communes et lesquelles ont actuellement adopté ce dispositif ?
- Combien de communes et le cas échéant lesquelles ont formulé une demande pour l'adopter ?
- Est-ce que le Ministre envisage de mettre en place des mesures pour simplifier les procédures d'adoption et, si oui, dans quel délai ?

Laurent Mosar

Maurice Bauer

Député

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

Député

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a horizontal line.